Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 23 (1951)

Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg 28, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M. A. Stalder, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte ;
Dr A. Montandon ;
E. Martin, architecte.

NEUCHATEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

E. Lateltin, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel.
F. Gilliard.
A. Hœchel.
A. Jaquet.
J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Beaulieu 11, Lausanne.
Chèques postaux II. 6622. Téléphone 24 41 41

TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ;
F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève.
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Moutier ;
S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève ;
S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne ;
FAMILIA, Société coopérative d'habitation.
SYNTEC. Syndicat général des employés techniques, Genève.
F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENT

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60.
Prix de ce numéro spécial : fr. 1.20
Chèques postaux II. 6622.

ANTHOLOGIE. — « *A chacun le nécessaire pour vivre : principe fondamental. Et le travail pour tous. Et tous pour le travail! Travail proportionné aux forces et aux aptitudes... S'il est trop accablant aujourd'hui, c'est qu'il pèse sur des masses sacrifiées. Mais que deviendra l'art, astreint à l'obligation de ce labeur commun? Ne sera-t-il point découronné de maints de ses privilèges? Ah! s'il pouvait l'être! Quel profit pour lui-même! Oui, il faut que l'artiste, comme les autres hommes, fasse œuvre des mains ou de l'esprit, utile à la communauté; et, pour cet ouvrage seul, il doit être rétribué. Il ne doit pas l'être pour son art. Je n'admets pas plus l'artiste qui vend un tableau plusieurs centaines de mille, qu'un banquier qui spécule sur un coup de bourse. Le véritable artiste ne cessera jamais de servir son art, même sans profit, même si le temps lui est mesuré. L'art, resserré par le métier, n'en montera que plus haut. Qu'un ordre social plus juste et plus égal, soumettant tous les hommes à l'obligation du travail social, nous débarrasse de cette vermine de faux artistes et de littérateurs inutiles, qui vivent aux crochets de l'art, et que l'art engraisse de sa prostitution. !* »

ROMAIN ROLLAND.

« ... quelqu'un est venu annoncer au peintre qu'il avait gagné au sport-toto. »
(Cop. Cosmopress).

SOMMAIRE

Economie et esthétique 9
La construction et les loyers 11
L'habitation collective 12
Cultivons notre jardin 14
L'architecte Alphonse Laverrière 15
Société coopérative « Le Gîte » à Genève 21
Une peinture murale au Collège de Genève 21
Le logement 22
Une initiative française intéressante 23
Bibliographie 27
Informations 29